

MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 À 14h30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELÈVE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DÉLIBÉRATION PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 19 juin 2024

B) Délibérations

❖ Finances

1. Attribution de subventions au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain
2. Attribution de subvention au titre du fonds de soutien aux communes pour la restructuration et la reconstruction des bâtiments, mobiliers et matériels municipaux endommagés

❖ Biodiversité et Nature en ville

3. Convention de surveillance et d'interventions foncières avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de l'Ile-de-France pour l'année 2025

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

4. Adhésion au consortium Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "territoires démonstrateurs des transitions agricoles et alimentaires"
5. Adhésion à l'association "La Seine en Partage et ses affluents"
6. Protocole cadre compensatoire pour l'aménagement et le fonctionnement de zones de surinondation dans le département de la Marne à l'amont de la Métropole du Grand Paris

❖ Centres-Villes Vivants

7. Attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention Métropolitain de Soutien à l'Artisanat, au Commerce et aux Services (FIMACS) dans le cadre du programme d'accompagnement ' Centre-Villes Vivants ' - Edition 2

❖ Innovation et numérique

8. Attribution de subventions au titre du Fonds "Innover dans la Ville"
9. Attribution de subventions au titre du programme numérique pour tous - Composante "Accompagnement vers l'autonomie numérique"
10. Convention d'engagement au titre du projet "IA éco pilot" (projet d'intelligence artificielle appliquée aux données bâtementaires) - dispositif national "démonstrateur d'intelligence artificielle frugale au service de la transition écologique des territoires" (DIAT)

❖ **Economie circulaire, sociale et solidaire**

11. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement avec le réseau francilien du réemploi (REFER) pour le développement de ressourceries sur le territoire métropolitain

❖ **Culture**

12. Subvention à l'association ' Académie des Banlieues ' pour l'organisation de l'exposition ' Trésors de banlieue 2 '

Fait à Paris, le 27 novembre 2024

SIGNÉ

Le Président de la Métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison